



ACTION DES VOLONTAIRES UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SANTE « AVUDS asbl »

N°405 AV. P.E.LUMUMBA, Commune d'Ibanda / Bukavu, Sud Kivu

Rue Victoire, Q.KAITE, Commune de la LUKUGA, Ville de Kalemie

Arrêté Ministériel No 192/CAB/MIN/J&DH/2011 DU 26/04/2011

(+243) 997796388; (+243) 844254138; (+243) 995762393



OFFRE D'EMPLOI N° 005/KLM/2024

1. CONTEXTE

AVUDS est une organisation de droit congolais œuvrant dans les provinces du Nord et Sud Kivu, dans l'ex-Province du Grand Katanga et à Ituri depuis 1999.

Les domaines d'intervention sont, entre autres le Wash, la Santé, l'Education, la Nutrition, la Protection, la Sécurité alimentaire et la Réhabilitation et/ou la Construction des infrastructures sociales.

Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet « **Investissements productifs pour le renforcement de la résilience et la nutrition dans les Provinces du Sud-Kivu et Tanganyika (UTF/DRC/) et Résilience et Nutrition dans la région des grands lacs (RENUGL) Assistance technique (GCP/DRC/088/GAF)** », l'ONG AVUDS propose cette offre d'emploi.

10. OBJET DE L'OFFRE

AVUDS cherche à engager au sein de son effectif employé 3 Techniciens agricoles.

DESCRIPTION DE POSTE

Titre : Techniciens agricoles
Nombre : 3
Contrat (CDD) : 6 mois renouvelable sous réserve du financement
Lieu d'engagement : KALEMIE
Rayon d'action : Zones de Santé de KALEMIE et NYEMBA
Catégorie : IV ème



11. RESPONSABILITES

Sous la supervision du superviseur agronome, le Technicien agricole assure :

- Le Conseil technique sur les pratiques agricoles durables : Le technicien agronome conseille les membres du club sur des pratiques agricoles modernes et durables, telles que la gestion des sols,



ACTION DES VOLONTAIRES UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SANTE « AVUDS asbl »

N°405 AV. P.E.LUMUMBA, Commune d'Ibanda / Bukavu, Sud Kivu

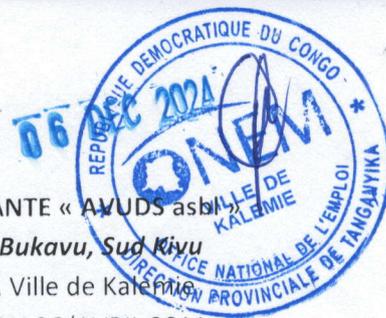
Rue Victoire, Q.KAITE, Commune de la LUKUGA, Ville de Kaleme

Arrêté Ministériel No 192/CAB/MIN/J&DH/2011 DU 26/AVRIL 2011

(+243) 997796388; (+243) 844254138; (+243) 995762393

la rotation des cultures, l'agréologie, l'irrigation efficace, la gestion de l'eau et la lutte intégrée contre les nuisibles. Il leur apprend à optimiser l'utilisation des ressources tout en préservant l'environnement

- La Formation et renforcement des capacités : Il organise des séances de formation pour les membres du club, notamment des femmes rurales, afin de renforcer leurs compétences techniques en matière de culture, de gestion agricole et de diversification des sources de revenus. Cela inclut des formations sur la fertilité des sols, la gestion des maladies des plantes, et l'utilisation des semences résistantes ou améliorées
- Le Suivi des pratiques agricoles : Le technicien agronome effectue des visites régulières sur le terrain pour observer les cultures des membres du club, évaluer leur état et donner des conseils personnalisés pour améliorer les rendements. Il surveille également la santé des plantes et identifie les problèmes potentiels (maladies, carences en nutriments, stress hydrique) afin de proposer des solutions adaptées
- L'Adaptation des technologies et innovations : Il introduit les membres aux nouvelles technologies agricoles ou à des pratiques innovantes, telles que les systèmes d'irrigation goutte-à-goutte, les semences améliorées, ou les méthodes de compostage. Il accompagne les membres dans l'adoption de ces innovations pour améliorer leur productivité et leur rentabilité
- La Gestion de la production et des ressources naturelles : Le technicien agricole aide les membres à mieux gérer leurs ressources naturelles, notamment l'eau et les sols. Il les conseille sur l'utilisation raisonnée des intrants agricoles (engrais, produits phytosanitaires, etc.) afin de réduire les coûts tout en préservant l'environnement
- Le Soutien à la diversification des cultures : Il encourage la diversification des cultures pour améliorer la résilience des exploitations face aux aléas climatiques et économiques. Le technicien peut conseiller les membres sur les meilleures combinaisons de cultures (céréales, légumineuses, cultures maraîchères) en fonction des conditions locales, des besoins du marché et des avantages écologiques
- Aide à la gestion post-récolte : Il conseille les membres sur les bonnes pratiques de récolte, de stockage et de transformation des produits agricoles pour éviter les pertes post-récolte. Cela inclut la gestion du stockage, l'amélioration de la conservation des récoltes et le développement de produits à valeur ajoutée, comme la transformation des fruits ou des légumes.





ACTION DES VOLONTAIRES UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SANTE « AVUDS asbl »

N°405 AV. P.E.LUMUMBA, Commune d'Ibanda / Bukavu, Sud Kivu

Rue Victoire, Q.KAITE, Commune de la LUKUGA, Ville de Kalemie

Arrêté Ministériel No 192/CAB/MIN/J&DH/2011 DU 26/AVRIL 2011

(+243) 997796388; (+243) 844254138; (+243) 995762393



- L'Évaluation de l'impact des pratiques agricoles : Le technicien agricole aide à évaluer les résultats des pratiques agricoles mises en place dans le cadre du projet, en comparant les rendements avant et après l'adoption de nouvelles méthodes. Il utilise des outils d'évaluation pour mesurer l'impact des techniques sur la production, la rentabilité et la durabilité des exploitations agricoles
- Sensibilisation à l'agriculture climato-responsable : Dans le cadre du développement durable, le technicien agronome sensibilise les membres à l'agriculture climato-intelligente, en les informant sur les changements climatiques et en les conseillant sur les meilleures pratiques pour s'adapter à ces changements, comme l'utilisation de semences résistantes à la sécheresse ou l'adoption de méthodes de culture adaptées
- L'Accompagnement à la gestion des risques agricoles : Il aide les membres à identifier et à gérer les risques agricoles, comme les catastrophes naturelles (sécheresses, inondations), les maladies des cultures, ou les fluctuations des prix des produits agricoles. Cela inclut des stratégies pour minimiser les pertes et maximiser les rendements, même en période de crise
- Le Soutien à l'organisation des producteurs : Le technicien agricole peut également jouer un rôle dans la structuration du groupe de producteurs au sein du club Dimitra. Cela inclut la facilitation de la mise en place de groupes de producteurs, la création de coopératives ou l'encouragement à des actions collectives pour acheter des intrants en gros, ou vendre les produits en commun
- Le Conseil sur la commercialisation des produits agricoles : Il aide les membres à mieux comprendre les dynamiques du marché local et international, en les conseillant sur les meilleures pratiques pour vendre leurs produits agricoles. Le technicien agricole peut les aider à accéder à des marchés rémunérateurs, en les guidant sur les techniques de commercialisation, d'emballage et de certification des produits

12. CONDITIONS EXIGÉES

- Être de nationalité congolaise
- Être détenteur (trice) d'un diplôme en agriculture niveau A2, agronome A1 ou A0,
- Avoir une facilité d'expression et de maîtrise de la langue locale (langue parlée dans les aires de santé de la zone de santé de Kalemie et de Nyemba



ACTION DES VOLONTAIRES UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SANTE « AVUDS asbl »



N°405 AV. P.E.LUMUMBA, Commune d'Ibanda / Bukavu, Sud Kivu

Rue Victoire, Q.KAITE, Commune de la LUKUGA, Ville de Kalemie

Arrêté Ministériel No 192/CAB/MIN/J&DH/2011 DU 26/AVRIL 2011

(+243) 997796388; (+243) 844254138; (+243) 995762393

- Être capable de travailler sous stress et dans les localités post-conflit.
- Être honnête, intègre et proactif.
- Avoir la maîtrise de la zone du projet

13. CONTENU DE L'OFFRE / DOSSIERS DE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation adressée au coordinateur National,
- CV actualisé, plus 3 personnes de référence,
- Attestations des services rendus, si disponibles,
- Photocopie de la carte d'identité (électeur)
- Tout autre document pouvant enrichir votre dossier.
- Photocopie de la carte de demandeur d'emploi



14. Intégration et Développement au sein de l'équipe

- Entretien des relations positives et professionnelles avec les membres de l'équipe ;
- Promouvoir un fort esprit d'équipe, fournir des conseils/orientations et un support technique dans le but de permettre aux membres de l'équipe de réussir dans leurs fonctions.
- Assurer la bonne qualité des activités.

15. RAPPORTAGE, SUIVI, APPROCHE INTEGREE :

- Contribuer à la collecte des données de suivi, des évaluations en vue d'un appui au développement des propositions de projets dans le secteur de la Protection de l'enfance
- Produire des rapports d'activités (hebdomadaires, mensuels, etc.) assortis des résultats atteints ainsi que des bonnes pratiques et leçons apprises tirées de l'intervention des tous les volets ;
- Assurer une approche intégrée entre les différents volets et/ou activement collaborer avec les collègues des autres programmes, notamment celui de Programme d'autonomisation de la femme).

16. Autres

- Assurer des contacts réguliers avec l'autorité locale, leaders communautaires et la communauté tout en se rassurant de leur adhésion au projet



17. DEPOT DE CANDIDATURE

La date limite des candidatures, sous pli fermé est fixé au 24/12/2024 à 16 heures aux adresses ci-après :

- Bureau de l'Administration AVUDS sur Rue Victoire, Quartier KAITE (Entrée de l'hôpital SIQIBE FILTISAF)

ACTION DES VOLONTAIRES UNIS POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA SANTE « AVUDS asbl »

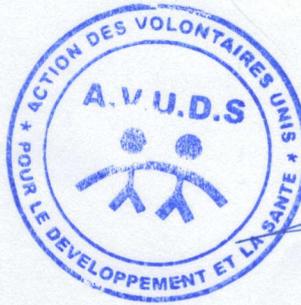


N°405 AV. P.E.LUMUMBA, Commune d'Ibanda / Bukavu, Sud Kivu
Rue Victoire, Q.KAITE, Commune de la LUKUGA, Ville de Kalemie
Arrêté Ministériel No 192/CAB/MIN/J&DH/2011 DU 26/AVRIL 2011
(+243) 997796388; (+243) 844254138; (+243) 995762393

Postuler aussi à l'adresse mail : : avudsrecrutement@gmail.com

Nous vous encourageons à soumettre votre candidature le plus rapidement possible sans attendre la date de la fin de la publication compte tenu de l'urgence du projet.

NB : les candidatures féminines sont vivement encouragées.



Fait à Kalemie, le 06 /12/ 2024

Pour AVUDS

La Coordination